

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MAI/JUIN 2025

124

Portrait d'Alain Risso P. 21

Une vie rythmée par la Fraternelle



p. 19

DOSSIER

Budget
municipal
2025

À la Une

04 Instantanés



10 Actus

- Budget participatif : cap sur les résultats de la quatrième édition.
- Enseignements artistiques : un mois de juin spectaculaire.
- Sécurité : Opération Tranquillité Vacances, partez l'esprit serein.
- Événement : la rando vélo revient le 29 juin.
- Sécurité : rouler en toute sécurité.
- Groupe scolaire Paul-Bert : un chemin vers l'autonomie et la sécurité.
- Festivités : les Festi'vertes fêtent leurs 10 ans.
- Séniors : programme d'été des activités.
- Plan canicule : anticipons ensemble les fortes chaleurs.

21 Lumière sur...'

Alain Risso, une vie rythmée par la Fraternelle.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



17

DOSSIER

Budget municipal 2025



22 Qualité de vie

- Zoom sur les travaux.
- Qualité de vie : jonction A6/N7, la déviation ne passera pas par Paray.
- Lutte contre le protoxyde d'azote : Madame le Maire interpelle l'ARS.
- Moustique tigre : adoptez les bons gestes.
- Grand-Orly Seine Bièvre : des récupérateurs d'eau offerts.
- Enquêtes publiques : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Établissement des servitudes radioélectriques.
- Échanger son logement social : une solution simple, solidaire et gratuite.
- Vie économique : le Concorde passe à table.

28 Développement durable...'

- Grand-Orly seine bièvre : réduire nos déchets.

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales
MAI/JUIN # 124

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directrice de la publication: Nathalie Lallier • Directrice de la communication: Géraldine Rigo • Rédaction: Florian Porta, Julie Sauvry • Photographies: service Communication

• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC



10-32-3010

Renseignements:
Service communication,
Tél.: 0169 387983

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Il y a 80 ans, la France était en liesse. Il y a 80 ans, c'était la victoire, la libération grâce au renfort des alliés après 6 années de guerre et d'occupation. C'était l'œuvre de femmes et d'hommes qui se sont battus au prix de leur vie, de leur liberté, de leur confort afin que la paix règne sur le vieux continent, et ce depuis huit décennies. Des femmes et des hommes de l'ombre qui nous permettent aujourd'hui de vivre dans la lumière.

Aussi, aujourd'hui, les préoccupations des uns ou des autres paraissent bien futiles, parfois, en comparaison aux sacrifices faits par nos aïeux. Et c'est pourquoi nous devons accueillir tous les jolis événements ou les modifications d'un équilibre de vie tout tracé, avec respect et bonheur. Profiter pleinement de ce que la vie nous offre et de ce que la Ville nous offre. Ainsi la Ville réalise à travers le budget participatif ce que vous avez proposé et ce pour quoi vous avez voté. Les Festi'verts vont souhaiter leur dixième printemps. Notre budget est établi sans aucune aide de

l'État, sans emprunt, sans augmentation des impôts car notre gestion est toujours prudente et responsable.

Nos projets et nos investissements sont pensés pour être durables et dans l'intérêt général. Et si des nuisances ou de l'inconfort sont le prix nécessaire le temps de travaux, nous ferons en sorte d'en diminuer l'importance. Mais oui, il ne faut pas se leurrer, il y en aura des nuisances. Aussi, comme déjà expliqué à moult reprises, les travaux que nous subissons de la part d'Île-de-France Mobilités pour le prolongement du Tram T7, engendrent une augmentation de la circulation dans nos rues, mais soyons patients. Le résultat, à terme, ne sera qu'un plus pour notre environnement quotidien et la valeur de nos habitations. La réfection du groupe scolaire Paul-Bert aura également son lot de conséquences sur le trafic routier. Mais déménager ses écoles pendant deux ans est la meilleure solution pour la sécurité et l'apprentissage des enfants. Construire notre cadre de

Construire notre cadre de vie de demain n'est pas chose facile. Cela impacte forcément notre quotidien, aussi cela doit être fait en s'adaptant aux contraintes actuelles, en assumant celles générées temporairement, afin de permettre d'innover pour notre avenir.

vie de demain n'est pas chose facile. Cela impacte forcément notre quotidien, aussi cela doit être fait en s'adaptant aux contraintes actuelles, en assumant celles générées temporairement, afin de permettre d'innover pour notre avenir.

Mais nous le savons, comme le disait Louis Aragon "rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force ni sa faiblesse". Alors continuons à faire vivre nos traditions et à en inventer de nouvelles. Que nos actions responsables portent joie et liesse afin que les prochaines quatre-vingts années ne soient que bonheur dans un monde équilibré et résilient, ensemble et pour toutes les générations.

Retour en images'



SAMEDI 22 MARS

Concert de printemps

Les élèves des Enseignements Artistiques ont enchanté L'Avant-Scène lors de leur spectacle annuel de printemps. Un moment de musique, de partage et de convivialité salué par tous !

VENREDI 4 AVRIL

Atelier parental sur le numérique

Le Service Jeunesse a organisé un atelier parentalité numérique animé par une intervenante. Les parents ont répondu présents pour mieux comprendre l'univers numérique de leurs adolescents. Réseaux sociaux, usages et bonnes pratiques ont été passés en revue afin de donner aux familles des clés pour accompagner au mieux leurs jeunes dans leur vie connectée.



DU 31 AU 4 AVRIL

Semaine Olympique Paralympique Paul Bert

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, les élèves de grande section et de CP de l'école Paul-Bert se sont initiés à de nouvelles disciplines sportives, tout en partageant les valeurs d'esprit d'équipe et de dépassement de soi.



VENDREDI 4 AVRIL

Réunion publique sur la rénovation du groupe scolaire Paul-Bert

À L'Avant-Scène, une réunion d'information a été organisée pour présenter aux familles le projet de rénovation du groupe scolaire Paul-Bert, ainsi que l'organisation de sa délocalisation temporaire. Ce moment d'écoute et d'échange a permis de répondre aux questions et de préparer au mieux cette transition.



DIMANCHE 6 AVRIL

Repas des seniors

Ce fut une journée remplie de sourires et de bonne humeur pour nos aînés, lors du traditionnel repas des seniors organisé par le CCAS. Musique joyeuse, repas festif et retrouvailles chaleureuses, ont marqué cet événement attendu, créant des moments de partage et de convivialité.



MARDI 8 AVRIL

Carnaval des maternelles

À l'occasion du carnaval, les élèves de l'école Paul-Bert ont défilé en costumes colorés dans une ambiance festive. Un passage sous la fameuse « rivière magique » a clôturé ce joyeux temps méridien.

Retour en images'

VENDREDI 11 AVRIL

Les CE1 de Paul-Bert mobilisés pour l'environnement

Dans le cadre de leur future classe de mer à Cancale, les CE1 de l'école Paul-Bert se sont engagés pour la planète. Ils ont rencontré Madame le Maire pour proposer des actions concrètes : installation d'un cendrier au square, distribution de cendriers de poche et messages peints près des avaloirs.



Du 14 au 18 avril

Des vacances sportives pour les petits Paraysiens

Début de vacances chargé pour les petits Paraysiens ! À l'école multisport, les ateliers de motricité battent leur plein : sauts, parcours, jeux d'équilibre... Autant d'activités ludiques pour se dépenser, gagner en coordination et surtout s'amuser entre copains.



JEUDI 17 AVRIL

Une nouvelle fontaine à eau au Parc Gaston-Jankiewicz

Grâce au budget participatif 2024, une fontaine à eau a été installée au parc Gaston-Jankiewicz. Ce projet, porté par Françoise, une Paraysienne engagée, offre une solution utile et écologique pour tous les visiteurs.



LUNDI 21 AVRIL

Chasse aux œufs : une aventure au Parc

À l'occasion de Pâques, le Parc Gaston-Jankiewicz s'est transformé en terrain de jeu pour les petits Paraysiens. Munis de leurs paniers, ils sont partis à la chasse aux œufs colorés, avec cette année, une grande nouveauté : l'œuf en or, soigneusement caché dans chaque zone !



MARDI 29 AVRIL

Réunion du jury de recevabilité du budget participatif

Porteurs de projets, membres du jury, élus et agents se sont retrouvés pour le jury de recevabilité, moment essentiel du budget participatif. Chaque proposition citoyenne a été étudiée avec soin pour s'assurer de sa conformité au dispositif.

Retour en images'



DU 14 AU 25 AVRIL

Vacances animées pour les jeunes Paraysiens

Entre sorties, ateliers créatifs, activités sportives et pâtisserie, les jeunes Paraysiens ont pleinement profité de leurs vacances. Rires, découvertes et convivialité ont rythmé les deux semaines passées dans les accueils de loisirs et à l'Espace Jeunesse.



+ de photos sur paray-vieille-poste.fr



DU 27 AVRIL AU 1^{ER} MAI

Évasion en Vénétie pour les séniors

Du 27 avril au 1^{er} mai, anciens et jeunes retraités de Paray se sont envolés vers la Vénétie. Venise, Murano, Burano, Torcello, Trévise et Padoue leur ont offert un concentré de culture, d'histoire et de douceur italienne. Un séjour inoubliable !



JEUDI 8 MAI

Commémoration du 8 mai 1945

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Victoire, la Ville s'est réunie pour rendre hommage aux combattants de la liberté. Un moment de recueillement solennel pour se souvenir et transmettre les valeurs de paix, de mémoire et de fraternité.



SAMEDI 10 MAI

Assemblée nationale

Séniors, jeunes élus du Conseil municipal des enfants et leurs familles ont eu la chance de découvrir l'Assemblée nationale, lors d'une visite guidée menée par notre députée Claire Lejeune, accompagnés par le service Jeunesse. Un beau moment de citoyenneté intergénérationnelle, à la découverte des rouages de notre République.

Zoom
sur...

BUDGET

PARTICIPATIF



BUDGET PARTICIPATIF

VOTEZ POUR
VOS PROJETS FAVORIS DU :
5 MAI AU 4 JUIN

Cap sur les résultats de la quatrième édition !

Du 10 février au 28 mars, vous avez pu proposer vos idées pour améliorer votre cadre de vie et participer activement à la vie de votre ville. Après plusieurs étapes de sélection, l'heure est désormais aux votes !

Jusqu'au 4 juin, vous êtes ainsi invités à choisir vos trois projets préférés parmi ceux retenus par le jury de recevabilité. Cette année, vous avez le choix entre :

- 1 – **Améliorer la visibilité des piétons** : ajout d'une lumière bleue sur les passages piétons, principalement ceux qui desservent les établissements scolaires ou sur toute la ville.
- 2 – **Tous en marche** : inviter les Paraysiens à marcher plutôt que de prendre la voiture pour des courtes distances afin de limiter l'impact écologique et préserver leur santé.
- 3 – **Installer des bancs en ville** : l'idée consiste à installer des bancs dans les rues de la ville afin d'améliorer le confort et l'accessibilité.
- 4 – **Rénovation des écritures ou petits panneaux explicatifs au cimetière** : projet avec un intérêt historique afin que le public ou les citoyens de la commune sachent ce que représente la pyramide au centre du cimetière communal.

Pour voter, rendez-vous directement sur le site du budget participatif.

Les lauréats seront ensuite connus le mercredi 11 juin à 18h30, en salle du conseil, où seront dévoilés les projets plébiscités par vos votes. Alors n'attendez plus et faites entendre votre voix !

RETOUR SUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2024

Grâce à vos votes, le projet d'installation d'un jeu inclusif au parc Gaston-Jankiewicz est devenu réalité ! Depuis quelques semaines, les enfants peuvent profiter de nouveaux équipements accessibles à tous.



Autre bonne nouvelle, la fontaine à eau, également lauréate de l'édition 2024, vient, elle aussi, d'être installée au parc Gaston-Jankiewicz. Personnalisée aux couleurs de la Ville, elle permettra à tous de se désaltérer lors des beaux jours.



FLASH > FICHE ENFANT

Pensez à la mettre à jour

Pour garantir la sécurité et le bon accueil de votre enfant, sa fiche sanitaire doit impérativement être à jour. À défaut, l'enfant ne pourra pas être accueilli dans les structures municipales.

FLASH > ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Ramène ta fraise !

Vous connaissez quelqu'un qui aimerait tester le théâtre, la musique ou les arts du cirque ? Du 2 au 7 juin, invitez-le à partager votre cours ! L'occasion parfaite pour lui faire découvrir votre univers... et peut-être de se découvrir une nouvelle passion !

FLASH > SCOLARITÉ

Inscriptions à l'école maternelle

Votre enfant est né en 2022 et fera sa première rentrée en septembre ? Si vous ne l'avez pas encore inscrit, il est encore temps ! Des créneaux de rendez-vous sont disponibles sur le site de la Mairie.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83

L'actu en bref

FÊTE NATIONALE

La Ville vous invite à célébrer la fête nationale le dimanche 13 juillet. Les festivités débuteront à 21h30 avec une retraite aux flambeaux animée par la Fraternelle, au départ du parvis de l'école Victor-Hugo. Elles se poursuivront au parc Gaston-Jankiewicz dès 23h20 avec le traditionnel feu d'artifice, suivi d'une soirée dansante. Un service de restauration, assuré par l'association APFEEF, sera proposé à partir de 19h au parc.

CAP SUR BERCK-SUR-MER LE 23 AOÛT !

Envie de bronzer, de flâner les pieds dans l'eau ou de savourer une glace face à la mer ? Embarquez pour la journée à la mer organisée par la Ville le samedi 23 août à Berck-sur-Mer. Tarif plein : 13 € / Tarif réduit : 5 € (selon quotient familial, sur présentation de l'avis d'imposition). N'oubliez pas votre pique-nique, les repas ne sont pas fournis.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60 et inscriptions à partir du lundi 26 mai auprès du service Population.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Les inscriptions et réinscriptions aux Enseignements Artistiques pour la prochaine rentrée sont ouvertes du 2 juin au 28 juin. Ces démarches sont à réaliser sur la nouvelle plateforme dédiée aux Enseignements Artistiques de la Ville sur paray-vieille-poste.rhapsodie.fr/

☎ d'infos au 01 60 48 80 60



ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Un mois de juin spectaculaire

En juin, la ville s'anime pour vous offrir un bouquet final haut en couleur. Les élèves des Enseignements Artistiques ont travaillé toute l'année pour vous présenter des spectacles aussi variés qu'époustouffants.

Premiers à monter sur les planches, les danseurs des cours municipaux présenteront leur traditionnel gala annuel le samedi 14 juin. Et, pour l'occasion, vous n'aurez pas le droit à une, mais bien à deux représentations afin que tout le monde puisse en profiter. Rendez-vous à 14h30 et 20h30 à l'Avant-Scène. À peine le temps de reprendre vos esprits que les élèves des arts du cirque vous en mettront plein les yeux. Nos acrobates et équilibristes vous présenteront des numéros aussi audacieux qu'artistiques afin de vous montrer les progrès qu'ils ont accomplis cette année. Pour les admirer, il faudra vous rendre au gymnase Souillat le dimanche 15 juin à 15h et 18h pour deux démonstrations uniques. Enfin, pour conclure ce mois de festivités, les élèves des cours de théâtre et de

comédie musicale se proposent d'animer vos soirées. Venez les retrouver, et les applaudir, sur la scène de L'Avant-Scène mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 juin à 19h.

À ne pas manquer !

Le service Artistique, Culturel et de proximité vous propose également une pièce de théâtre sur la vie d'Ernest Hemingway, un des écrivains américains les plus influents du XX^e siècle, le vendredi 13 juin à 14h, à L'Avant-Scène.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60.

L'actu en bref

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DE LA MAIRIE LES 30 ET 31 MAI

Tous les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le vendredi 30 et le samedi 31 mai. Les agents auront le plaisir de vous retrouver, aux horaires habituels d'ouverture, dès le lundi 2 juin.

VÉRIFIEZ DÈS MAINTENANT LA VALIDITÉ DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

À l'approche des vacances et des examens, la Préfecture annonce que les délais pour renouveler les cartes d'identité et les passeports s'allongent. Pour éviter les complications, pensez à prendre rendez-vous en mairie six mois avant l'expiration de vos documents et évitez de réserver vos billets avant d'avoir renouvelé vos pièces. La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne sur le site de la Mairie.

"MA CANTINE A TOUT BON" : RESTEZ INFORMÉS

Saviez-vous que vous pouvez consulter la newsletter "Ma cantine a tout bon" directement sur le site ou l'appli de la Ville ? Retrouvez-y des infos utiles sur la restauration municipale, les actions menées dans les écoles ainsi que des recettes à faire à la maison.



Flashez ce code pour accéder à la newsletters.

SAVEURS ET AMBIANCE À LA RESTAURATION !

Après les thèmes « *Tour du monde en 80 jours* » le vendredi 4 avril et « *Provence* » le vendredi 16 mai, les convives du service Restauration ont rendez-vous avec un ultime repas à thème, en 2024-2025, le vendredi 27 juin. Au programme, un menu champêtre dans un décor qui le sera tout autant !



SÉCURITÉ

Opération "Tranquillité Vacances" : partez l'esprit serein

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux sont ceux d'entre vous qui prévoient de s'absenter pour les vacances d'été ou simplement pour s'évader le temps d'un week-end prolongé.

Pour assurer la sécurité de votre domicile durant votre absence, pensez au service « Tranquillité Vacances » mis en place par la Police municipale. Grâce à ce dispositif, des patrouilles régulières seront effectuées durant vos absences, aux abords de votre domicile pour dissuader toute tentative d'intrusion. En 2024, 350 Paraysiens ont pu en profiter. Au total, 6 717 passages ont été réalisés, soit en moyenne 19 visites par domicile - un chiffre qui varie naturellement en fonction de la durée de l'absence. Pour obtenir davantage d'informations, consultez le site de la Ville, où vous retrouverez, notamment, un formulaire d'inscription à remplir en ligne. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone au 01 60 48 80 10 ou en vous rendant directement au poste de la Police municipale pendant les horaires

d'ouverture. Pensez à effectuer votre demande au moins une semaine avant votre départ.



Flashez ce code pour accéder au formulaire.

QUELQUES CONSEILS LORSQUE VOUS VOUS ABSENTEZ

- Entretenez vos espaces verts avant votre départ.
- Ne laissez pas d'objets de valeur en évidence afin de limiter les tentations.
- Videz votre boîte aux lettres avant de partir.
- Laissez vos clés à une personne de confiance qui pourrait passer vider votre boîte aux lettres et fermer ou ouvrir vos volets.

ÉVÉNEMENT

La Rando Vélo revient le 29 juin !

Préparez vos casques et vos mollets : la traditionnelle Rando Vélo arrive !



Que vous enfiliez les kilomètres comme les perles ou que vous n'ayez pas pédalé depuis une éternité, vous êtes tous les bienvenus. Rendez-vous le dimanche 29 juin au parc Gaston-Jankiewicz pour le grand départ, programmé à 8h30.

Au programme : un parcours d'environ 40 kilomètres reliant Paray-Vieille-Poste au prieuré de Saint-Chéron, en passant par les berges verdoyantes de l'Yvette et de l'Orge. Vos efforts seront récompensés par un moment convivial, autour d'un repas et de nombreuses animations familiales, à l'arrivée.

Tarifs :

- Participants : 12 € / 9,50 € pour les moins de 18 ans.
- Accompagnateurs : 21 € / 14 € pour les moins de 18 ans.

INSCRIPTIONS AU SERVICE DES SPORTS, À L'ESPACE E. TABARLY

- Jeudi 12 juin : de 18h30 à 20h30.
- Samedi 14 juin : de 9h à 12h.
- Mardi 17 juin : de 18h à 20h.
- Jeudi 19 juin : de 18h30 à 20h30.

À SAVOIR

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. L'utilisation de VTT est recommandée. Les accompagnateurs ont la possibilité d'être transportés en car jusqu'à Saint-Chéron, sous réserve de disponibilité. Possibilité de retour en car pour tous les participants.

SÉCURITÉ

Rouler en toute sécurité

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » revient, cette année encore, à l'école Paul-Bert et se poursuit jusqu'au 24 juin.

Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif propose un apprentissage progressif de la mobilité à vélo, dans le cadre du Plan Vélo et mobilités actives, lancé en 2018. Pour cette nouvelle session, les élèves de CP auront pour objectif de « Savoir Pédaler ».

Plus concrètement, et comme indiqué par la présentation du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, les jeunes Paraysiens chercheront à maîtriser les fondamentaux du vélo, c'est-à-dire acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et à piloter leur vélo correctement : pédaler, tourner, freiner. Les élèves de CE1 et CE2 passeront, eux, à l'étape supérieure, le « Savoir Circuler » qui consiste à découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.

Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

Ainsi, jusqu'au 24 juin prochain, les enfants participeront à plusieurs séances, animées par les agents du service des Sports et Loisirs. Les différentes sessions seront réparties sur quatre créneaux :

- Les mardis matin, de 8h30 à 10h et de 10h à 11h30
- Les jeudis après-midi, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30

Au terme de ce cycle, chaque enfant se verra remettre une attestation « Savoir Rouler à Vélo », preuve de sa capacité à circuler de manière autonome et sécurisée.

FLASH > SCOLAIRE

Cap sur la rentrée 2025-2026

En vue de préparer l'année scolaire, les inscriptions pour la cantine, le périscolaire et les activités du mercredi ouvriront à partir du 7 juillet. Ces démarches sont à effectuer directement sur le Portail Famille.

FLASH > ESPACE JEUNESSE

Activités d'été ados

Pour les activités estivales de l'Espace Jeunesse, les inscriptions se dérouleront, par téléphone au 01 60 48 80 55 :

- Jeudi 12 juin à partir de 9h pour le mois de juillet.
- Jeudi 19 juin, également à partir de 9h, pour le mois d'août.

FLASH > PARC GASTON JANKIEWICZ ET DE L'ESPACE JEUNESSE

Fermeture exceptionnelle

Dans le cadre de l'organisation des Festivertes, le parc sera fermé du vendredi 20 juin à 12h au samedi 21 juin à 12h. L'Espace jeunesse fermera ses portes le vendredi 20 juin après-midi.

L'actu en bref

RAVIVAGE DE LA FLAMME POUR LE CME

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants participeront au ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, dimanche 25 mai. Un moment solennel placé sous le signe du devoir de mémoire.

PRÉPAREZ-VOUS POUR LE BREVET !

À l'approche des épreuves du brevet, l'Espace Jeunesse propose des stages de révision les mercredis 18 et 25 juin, de 13h30 à 16h30.

Au programme : mathématiques, français et histoire-géographie, pour permettre aux collégiens de renforcer leurs connaissances et d'aborder l'examen en toute confiance.

⊕ d'infos : les inscriptions sont ouvertes du 2 au 13 juin auprès de l'Espace Jeunesse au 01 60 48 80 65.

STAGE EMS D'ÉTÉ : CAP SUR LE GREEN !

Le prochain stage d'été se déroulera les lundi 7 et mardi 8 juillet. Cette année, les jeunes auront l'occasion de s'initier au golf dans une ambiance conviviale et sportive.

Les inscriptions seront ouvertes du lundi 16 au jeudi 26 juin.

À vos clubs !

⊕ d'infos auprès du Service Sports et Loisirs au 01 60 48 80 65.



GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

Un chemin vers l'autonomie et la sécurité

Afin de garantir un trajet sécurisé et convivial aux élèves de l'école Paul-Bert, un pédibus sera mis en place dès la rentrée scolaire.

Ce dispositif de ramassage scolaire pédestre permet aux enfants de se rendre à l'école à pied, en groupe, sous la supervision d'adultes référents.

Encadré par des animateurs municipaux et des bénévoles, le pédibus fonctionne comme un bus... mais à pied ! Il suit un itinéraire précis, avec un départ quotidien depuis le point de rendez-vous fixé au Marché de Contin, près de l'école Victor-Hugo. Les enfants seront ensuite accompagnés jusqu'à l'école Paul-Bert, actuellement relogée au stade Jean-Bouin le temps des travaux. Ce mode de déplacement doux et gratuit favorise l'autonomie des enfants, limite la circulation aux abords

de l'école et contribue à une démarche éco-responsable en réduisant l'usage de la voiture.

Pour inscrire votre enfant au pédibus, il vous suffit de vous connecter au Portail Famille, où vous trouverez très prochainement toutes les informations pratiques : horaires, encadrants, parcours...

À la suite du sondage mené en concertation avec l'ensemble des parents, les horaires scolaires resteront inchangés : 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

⊕ d'infos auprès du service Scolaire au 01 60 48 80 31.

L'actu en bref

PETITE ENFANCE : DES PASSERELLES TOURNÉES VERS L'AVENIR

Pour préparer en douceur l'entrée à l'école, des passerelles sont organisées en mai et juin entre les crèches (Les Lucioles, L'Envol, RPE) et les écoles Paul-Bert et Victor Hugo. Les plus grands des Lucioles découvriront aussi L'Envol, et des passerelles crèche/ALSH prévues un mercredi sur deux. Voilà une bonne adaptation à la prochaine rentrée.

PETITE ENFANCE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'Envol et Les Lucioles seront exceptionnellement fermés le vendredi 30 mai. Les deux structures accueilleront à nouveau les enfants à partir du lundi 2 juin.

PORTES-OUVERTES DES MULTI-ACCUEILS

Votre enfant entre bientôt en crèche ? Des portes-ouvertes sont proposées aux familles ayant obtenu une place :

- Les Lucioles : 10 juin de 18h à 19h.
- L'Envol : 12 juin de 18h à 19h, sur place.

L'occasion de découvrir la structure, de rencontrer l'équipe et de poser vos questions.

JUIN EN FÊTE POUR LES TOUT-PETITS

Après le thème "Tour du monde" le mois de juin s'annonce festif pour les enfants des Lucioles et de L'Envol :

- Mardi 3 juin : sortie à Saint-Chéron pour les périscolaires.
- Mercredi 18 juin : journée festive au parc Gaston-Jankiewicz.
- Lundi 23 juin : cueillette à Torfou.

Le Relais Petite Enfance donne aussi rendez-vous aux familles jeudi 26 juin au parc pour une fête avec les assistantes maternelles.



Les Festi'vertes fêtent leurs 10 ans

Dix ans déjà que les Festi'vertes animent le début de l'été au parc Gaston-Jankiewicz. Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, la Ville vous donne rendez-vous le samedi 21 juin, à partir de 13h, pour une journée musicale festive, ludique et résolument familiale.

Depuis leur création, les Festi'vertes sont devenues un moment incontournable de la vie paraysienne. Pensées pour petits et grands, elles reviennent pour une 10^e édition le 21 juin. Dès le début de l'après-midi, le parc se transformera en vaste terrain de jeu, avec plusieurs structures gonflables : babyfoot géant, double faucheuse et bien d'autres surprises animeront les pelouses. L'incontournable tyrolienne permettra une fois encore aux plus téméraires de prendre un peu de hauteur. Tout au long de la journée, les équipes d'animation de la Ville vous proposeront également de nombreuses activités.

Les enseignements artistiques interviendront eux aussi tout au long de la journée, pour partager avec vous leur créativité et leur énergie à travers diverses performances.

BIENVENUE À JUMPY !

Vous pourrez également profiter de

buvettes et de stands de maquillage pour les enfants, qui contribueront à rendre cette journée unique. Le tout dans un décor où figurera, évidemment, un gâteau géant afin de célébrer cet anniversaire. Enfin, les Festi'vertes accueilleront Jumpy, la nouvelle mascotte de l'événement. Cette grenouille, très joueuse, pourrait bien faire quelques apparitions dans les services municipaux dans les jours ou les semaines à venir. Alors, ouvrez l'œil !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dès 19h, les élèves des Enseignements Artistiques prendront le relais des Festi'vertes pour, à leur tour, vous faire bouger. Un début de soirée tout en douceur et en mélodie qui se prolongera ensuite avec les prestations des cinq lauréats du concours Incroyables Talents, lancé pour la première fois par la Ville cette année. Enfin, le groupe Doubledeckers se chargera de mettre le feu à la piste de danse pour clôturer une journée qui s'annonce inoubliable.

L'actu en bref

VOYAGE DES SÉNIORS : RÉUNION D'INFORMATION

Le prochain voyage des seniors, prévu pour l'hiver, se prépare dès maintenant. Une réunion d'information aura lieu au CCAS le mercredi 18 juin à 14h à l'espace Séniors Louis-Poizeaux. Vous pourrez ainsi découvrir la destination retenue ainsi que les activités programmées au cours du séjour.

☎ d'infos : vous pouvez contacter le CCAS au 01 60 48 80 00.

CINÉMA DES SÉNIORS : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

La prochaine séance de cinéma dédiée à nos aînés aura lieu le lundi 16 juin à 14h. Pour recevoir gratuitement, l'invitation, l'inscription sur nos listes est indispensable. Sans inscription, il ne sera pas possible d'assister à la projection.

☎ d'infos et inscription auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

ATTENTION :
CHANGEMENT
DE DATE

SÉNIORS

Programme d'été des activités

LES JOURNÉES NATURE À SAINT-CHÉRON

Profitez de quatre sorties à Saint-Chéron pour vous aérer l'esprit dans un cadre verdoyant et reposant, les jeudis 10 et 31 juillet ainsi que les jeudis 7 et 21 août. Le départ est fixé à 9h depuis le stade Pierre-de-Coubertin. Ces journées sont gratuites, mais n'oubliez pas d'apporter votre panier-repas, un bon livre ou vos boules de pétanque pour profiter pleinement de la journée. Bon à savoir : lors des sorties du 10 juillet et du 7 août, vous aurez l'opportunité d'échanger avec l'apiculteur du site.

DU BOWLING ET DES CLASSIQUES

Que vous soyez un expert du strike ou un explorateur des gouttières, deux sorties au bowling sont organisées les

jeudis 17 juillet et 14 août. Le départ est prévu à 13h30 depuis le stade Pierre-de-Coubertin. Le tarif va de 6,5 € à 13 € en fonction du quotient. Pour ceux qui préfèrent la traditionnelle pétanque, pas d'inquiétude, puisque les fameuses parties d'été font bien évidemment leur retour. Rendez-vous tous les mardis de juillet et d'août à 14h pour y participer. Comme chaque mois, la belote figure également au programme d'un été qui s'annonce particulièrement animé.

Inscriptions à partir du 10 juin pour les activités de juillet et août.

Le programme complet des activités est disponible sur le site de la Ville.

☎ d'infos auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

PLAN CANICULE

Anticipons ensemble les fortes chaleurs



À l'approche de l'été et des périodes de fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recense dès à présent les Paraysiens isolés et fragiles afin de pouvoir prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de déclenchement d'une alerte canicule.

POURQUOI S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE CANICULE ?

L'inscription sur ce registre permet aux services municipaux d'intervenir rapidement et efficacement auprès des personnes inscrites lors des épisodes de forte chaleur. Cela inclut des appels téléphoniques réguliers pour s'assurer de leur bien-être.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Sont concernées les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes en situation de handicap, ainsi que toute personne vulnérable ou isolée résidant à Paray-Vieille-Poste.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite et peut se faire auprès du CCAS :

- Par téléphone : en appelant le 01 60 48 80 00.
- En personne : en vous rendant au CCAS, situé au 16-18 rue des Marronniers.

Pensez également à signaler vos absences, le CCAS interrompt ses appels pendant ces périodes.

☎ d'infos sur le plan canicule et les mesures à adopter en cas de fortes chaleurs, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

FOCUS sur'



35,53 M €
DE FONCTIONNEMENT

14,75 M €
D'INVESTISSEMENT



Budget municipal 2025



Face aux défis économiques et géopolitiques, il est essentiel d'adopter des comportements solidaires, résilients et responsables afin de parvenir à une plus grande sobriété.

Le budget municipal 2025 a été élaboré dans un contexte exigeant marqué par de nombreux défis économiques et géopolitiques. Voté lors du Conseil municipal du 7 avril dernier, ce budget primitif vise à assurer la qualité du service public tout en maintenant un cadre financier maîtrisé.

Un budget responsable au service des Paraysiens

Malgré des contextes nationaux et internationaux complexes, la Ville poursuit son engagement en faveur des Paraysiens en maintenant des investissements structurants sans augmentation des impôts locaux ni de recours à l'emprunt.



Rénovation du groupe scolaire Paul-Bert.

Comprendre le budget municipal

COMMENT EST-IL COMPOSÉ ?

Le budget de la Ville se compose de deux grandes sections : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

- **Les dépenses de fonctionnement** couvrent le quotidien de la commune. Elles englobent la rémunération des agents municipaux, l'achat de fournitures, le paiement des factures

d'énergie ou encore l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie. Essentielles au bon fonctionnement des services publics, ces dépenses sont récurrentes et financées principalement par les recettes fiscales, les subventions, et cela, sans les dotations de l'État.

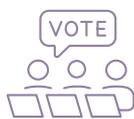
- **Les dépenses d'investissement**, quant à elles, concernent l'avenir. Elles permettent de financer des projets structurants tels que l'aménagement des infrastructures ou la modernisation des équipements municipaux. Ces investissements sont essentiels pour accompagner le développement de la Ville et répondre aux besoins des habitants sur le long terme.

Les étapes



Février

Débat d'orientation budgétaire (DOB) : Discussions sur les grandes lignes – 10 semaines avant le vote du budget.



Avril

Budget primitif (BP) : Vote du budget.



Juin

Compte administratif : Présentation des résultats de l'exercice précédent.



Décembre

Décisions modificatives : Ajustements en cours d'année



Les grandes orientations budgétaires

Restauration

- Produire et consommer local.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Éducation

- Offrir un accueil de qualité pour favoriser un bon développement de l'enfant.
- Proposer des séjours qui renforcent la socialisation et l'autonomie.
- Accompagner la scolarité comme une mission essentielle des animateurs jeunesse.
- Créer une nouvelle dynamique sociale grâce à l'ouverture d'un tiers-lieu.
- S'adapter et se former pour une école plus inclusive.

Sport

- Investir dans les équipements sportifs de demain pour encourager la pratique.

Travaux

- Réduire l'impact écologique des bâtiments publics.
- Atteindre les objectifs de sobriété énergétique.
- Construire une ville résiliente face aux défis climatiques.

Culture et événements

- Développer une programmation culturelle qui ouvre les esprits.
- Célébrer les 10 ans des Festi'Vertes avec un programme festif.

Démocratie participative

- Financer des projets portés par les habitants.
- Sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de la démocratie.

Associations

- Reconduire le budget dédié aux subventions pour les associations locales.
- Élargir l'offre sportive pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

“ Le Mot de l'élu



Présenter un budget municipal est toujours un défi, particulièrement dans le contexte actuel. Ce budget 2025, à la fois prudent et ambitieux, vise à assurer un service public de qualité tout en maintenant un cadre budgétaire équilibré. Il reflète notre engagement pour une ville durable et solidaire, où chaque investissement est pensé pour le bien-être des Paraysiens.

Fouad Idhammou,
Maire-adjoint chargé des finances et des systèmes d'information



Produire et consommer local : installation de serres à Saint-Chéron.



Investir dans les équipements sportifs : pose d'un nouveau revêtement au gymnase Souillat.



Financer des projets portés par les habitants : installation d'une fontaine à eau au parc Gaston-Jankiewicz.



Reconduire le budget dédié aux subventions pour les associations locales.

Un budget durable et sobre



D'INVESTISSEMENT

En mettant un fort accent sur l'environnement, les projets d'investissement prévus pour 2025 s'inscrivent dans la continuité des actions engagées par la Municipalité ces dernières années, au service d'un territoire plus durable, solidaire et accueillant.

Éducation : **4,69 M€**

Culture, jeunesse et sports : **4,48 M€**

Aménagement et cadre de vie : **1,33 M€**

Entretien des bâtiments communaux : **3,27 M€**

Enveloppe d'investissement dédiée aux services : **0,51 M€**

Budget participatif : **0,15 M€**

Autres dépenses : **0,32 M€**



DE FONCTIONNEMENT

Côté fonctionnement, la Municipalité poursuit ses engagements avec des dépenses ciblées sur l'amélioration du cadre de vie, l'entretien du patrimoine communal et le soutien aux services publics.

Éducation et restauration : **7,45 M€**

Jeunesse et sports : **3,5 M€**

Aménagement et services urbains : **5,4 M€**

Police municipale : **1,4 M€**

Culture : **0,99 M€**

Petite enfance, social, santé et seniors : **2,22 M€**

Administration et charges générales : **14,574 M€**



Alain Risso

UNE VIE RYTHMÉE PAR LA FRATERNELLE

Depuis plus de 40 ans, Alain Risso a fait de La Fraternelle sa deuxième famille. Membre de la fanfare depuis l'adolescence, et aujourd'hui président, il incarne parfaitement les valeurs de cette joyeuse troupe : sérieuse, conviviale et généreuse.

C'est à 15 ans, qu'Alain Risso pousse pour la première fois les portes de La Fraternelle. Quelques semaines après son père - professeur de tambour arrivé dans la fanfare en septembre 1979 - il rejoint à son tour le mouvement à l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. « Je ne voulais pas trop, parce qu'à l'époque j'avais 15 ans, j'étais timide, et puis c'est un peu l'âge bête, se remémore-t-il. Mes parents m'ont un peu forcé, alors je les ai suivis... et après, je n'ai plus décroché ».

Depuis, il n'a jamais cessé d'y jouer, d'abord comme simple musicien, puis avec cette double casquette de président-musicien depuis 1992. Toujours avec la même philosophie : « Je n'en ai pas fait mon métier, et je répète toujours que nous ne sommes pas des pros. C'est juste le plaisir de se retrouver et de faire de la musique ». À La Fraternelle, on répète sérieusement - sous la direction d'Éric Lemonnier, chef adjoint de la Musique de la Garde républicaine - mais toujours dans la bonne humeur.

« On apprend parce qu'il y a un prof qui est là, mais c'est bon enfant. À chaque fois, après l'effort, comme on dit, il y a le réconfort », rigole le sexagénaire. Des valeurs héritées de son prédécesseur, Michel Prigent : « On s'est liés d'amitié,



LA FRATERNELLE RECRUTE !

Envie de jouer dans une fanfare conviviale ? Rejoignez La Fraternelle ! « Pas de cotisation, juste du respect et de la bonne humeur », assure Alain. Répétitions le mardi à 20h30, salle Jean-Monnet.

☎ d'infos au 06 80 37 13 70.

je peux le dire. Comme mes parents sont partis en province, c'était un peu mon deuxième papa. Et je sais qu'encore aujourd'hui, je peux compter sur lui ».

DES LIENS QUI DÉPASSENT LES FRONTIÈRES

En plus d'occuper une place importante dans sa vie personnelle, la fanfare déborde aussi sur le côté professionnel. Celui qui a passé près de 40 ans chez RTL raconte : « Je conduisais mon ancien patron et il me dit : "Alain, qu'est-ce que vous faites ce week-end ?" Je lui ai dit : "Je joue sous l'Arc de Triomphe, pour le ravivage de la flamme". Il me répond : "Vous m'intéressez, donnez-moi un CD" ». La suite ? « Évidemment, j'ai pris les morceaux les plus réussis !, rigole le président de la Fraternelle. Et il me dit, "Bah écoutez, c'est bien, vous venez". Et donc, j'ai joué pour ma boîte ».

Une belle opportunité qui va lui en offrir d'autres : « On a joué avec Gérard Klein, la salle était pleine. On a fait un morceau en commun avec lui et la chorale de Paray. On a aussi fêté les 50 ans du père d'une journaliste que je connaissais ». Grâce à la Fraternelle, le jeune retraité tisse également des liens forts, avec ses amis musiciens allemands de Krufft.

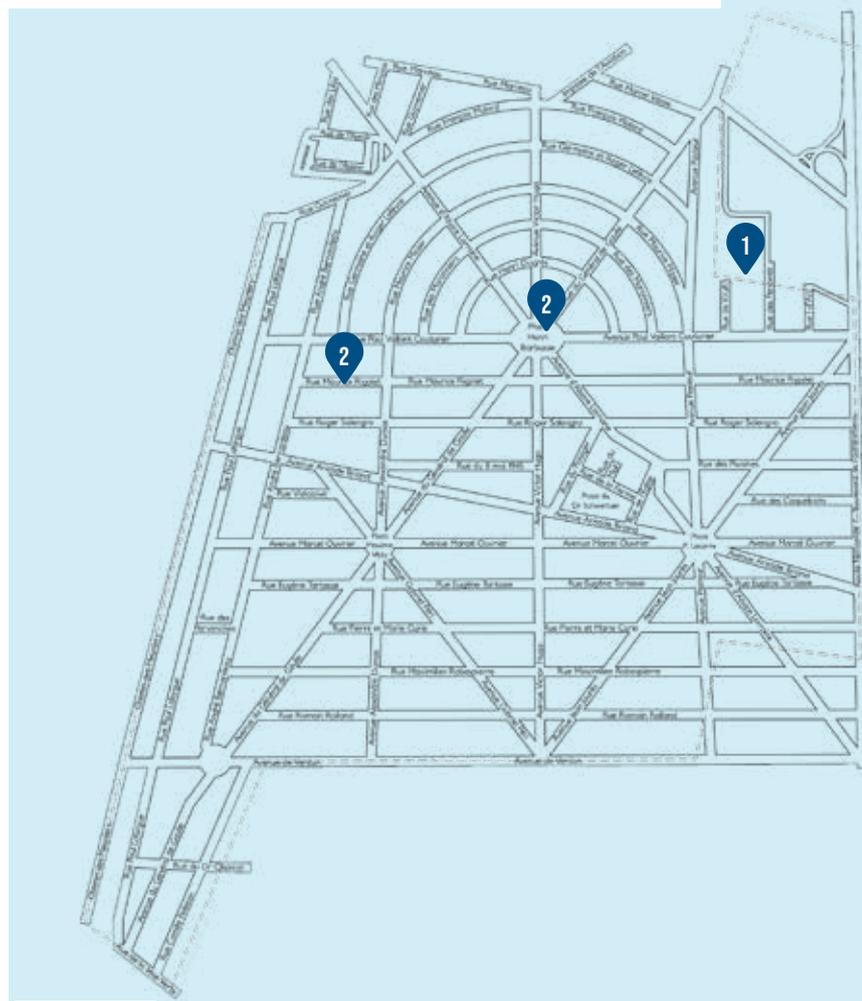
« On ne parle pas la même langue, mais on se comprend. C'est sûrement la musique qui fait ça. »

« La première fois que je suis allé en Allemagne, j'avais 16 ans, rembobine-t-il. C'était à l'occasion du carnaval ». Plus de 40 ans plus tard, le plaisir de retrouver ses voisins germaniques reste le même : « On a joué ensemble pour les 60 ans de l'association, et chaque fois qu'on se retrouve pour répéter, on a des frissons. On ne parle pas la même langue, mais on se comprend. C'est sûrement la musique qui fait ça ».

Profondément investi, Alain Risso reste avant tout reconnaissant envers ceux qui l'entourent : « J'aimerais remercier les musiciens pour leur dévouement, sans eux, la Fraternelle n'existerait plus ». Près d'un demi-siècle après avoir rejoint la fanfare, presque à reculons, il n'hésite désormais plus à le dire : « Vive la musique ! » Surtout quand elle est partagée.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

École provisoire

JEAN-BOUIN

La pose des bâtiments modulaires, entamée les 15 et 16 juin, verra bientôt achever les structures accueillant prochainement les futurs élèves de l'école primaire de Jean-Bouin, nécessaires pour garantir un cadre d'accueil optimal et sécurisé de façon active. Par ailleurs, les anciens vestiaires de l'école seront rénovés pour devenir les futurs locaux de l'ALSH.



Et aussi...

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE VÉLO

Jusqu'au 2 juin, prenez part à la plus grande enquête citoyenne au monde sur la pratique du vélo. Que vous pédaliez tous les jours, de temps en temps, ou jamais : votre avis est précieux ! En quelques minutes, contribuez à améliorer les aménagements pour les mobilités douces dans notre commune.

Participez ici : www.barometre-velo.fr/





Le 12 mai, est désormais terminée. Ces
 structures classes. Les aménagements
 optimal aux élèves se poursuivent
 ont été réaménagés pour devenir les



2

Sécurisation des accès

OASIS ET LES LUCIOLES

Dans un souci de sécurité renforcée, des barrières équipées d'interphones ont été installées devant l'Oasis et Les Lucioles, limitant ainsi l'accès aux bâtiments accueillant des enfants. Quelques ajustements techniques restent à effectuer avant leur mise en service complète.



Plantations estivales

TOUTE LA VILLE

Les jardiniers municipaux sont à pied d'œuvre pour embellir Paray avec les traditionnelles plantations estivales. Parcs, massifs et espaces verts se parent progressivement de fleurs et de couleurs, pour offrir à tous un cadre de vie encore plus agréable.



**Soyez informés des
 travaux tram T7 par
 SMS en scannant ce
 QR code**

**Signalement
 via l'appli:**
 Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

Déviat



QUALITÉ DE VIE

Jonction A6/N7 : la déviation ne passera pas par Paray

Souvenez-vous, nous vous en parlons déjà dans le numéro 121 de l'Infos Village : un projet de jonction entre l'A6 et la N7, visant à améliorer la circulation autour de l'aéroport d'Orly, était à l'étude. À l'époque, plusieurs hypothèses de tracé étaient envisagées, et certaines faisaient passer cette nouvelle route en plein milieu du parc Gaston-Jankiewicz. Mais c'est désormais officiel : le projet ne traversera finalement pas Paray-Vieille-Poste. Présentée lors du comité technique du 5 mars dernier, cette décision représente une excellente nouvelle pour les Paraysiens. Le tracé retenu contournera Paray et se concentrera sur le territoire de Rungis, en évitant

ainsi toute intrusion dans notre cadre de vie. Plusieurs critères ont guidé cette orientation : la préservation de la biodiversité et du parc Gaston-Jankiewicz, la réduction des nuisances pour les riverains et la prise en compte des infrastructures existantes comme le tramway T7 ou les voies ferrées.

La solution retenue privilégie un passage plus au nord, longeant les voies SNCF, avec une emprise foncière principalement sur la ville de Rungis. Aucun foncier de Paray ne sera mobilisé pour ce projet, ce qui écarte tout risque de nuisances liées aux travaux ou à la circulation future.

LUTTE CONTRE LE PROTOXYDE D'AZOTE

Madame le Maire interpelle l'ARS



Face à l'augmentation préoccupante de la consommation détournée de protoxyde d'azote, Madame le Maire a adressé, le 10 février dernier, un courrier à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour demander la mise en place d'une législation plus stricte visant à encadrer l'usage de ce gaz.

Alertée sur les dangers liés au protoxyde d'azote, l'ARS a répondu par courrier le 30 avril. Elle y rappelle les actions de prévention menées en Île-de-France, notamment auprès des jeunes, via les CJC et les CSAPA, structures offrant un accompagnement gratuit et confidentiel. L'ARS insiste sur la gravité des effets de ce gaz, encore trop perçu comme inoffensif : troubles neurologiques, psychiatriques, cardio-

vasculaires, mais aussi accidents dus à des chutes, brûlures ou conduite à risque. Elle évoque aussi les impacts indirects comme la pollution des sols ou l'isolement social. La Ville reste pleinement mobilisée pour soutenir toutes les initiatives d'information et de prévention.

© d'infos : pour en savoir plus et consulter la réponse complète de l'ARS, rendez-vous sur le site de la Ville.

MOUSTIQUE TIGRE

Adoptez les bons gestes

Reconnaisable à sa petite taille et à ses rayures noires et blanches, le moustique tigre est désormais présent dans tous les départements d'Île-de-France. Prenez, dès à présent, vos précautions pour limiter sa prolifération.



Ce moustique est particulièrement actif pendant la journée, surtout aux heures les plus fraîches, et se déplace principalement dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Au-delà de la nuisance qu'il représente, il peut, dans certaines conditions, transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Il faut donc impérativement vous méfier de cette espèce.

COMMENT LIMITER SA PROLIFÉRATION ?

Pour éviter sa reproduction et limiter les nuisances, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos :

- Mettre à l'abri ou supprimer tous les contenants où l'eau peut s'accumuler.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et entretenir votre jardin dans lesquels les moustiques tigres peuvent se reposer.
- Changer l'eau des coupelles sous les pots de fleurs une fois par semaine ou remplissez du sable à ras bord pour empêcher le moustique de pondre et garder les racines des plantes au contact de l'humidité.
- Étanchéifier les réserves d'eau de pluie en sécurisant l'accès à l'eau au moyen de voiles faisant office de moustiquaires
- Couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération

d'eau de pluie, les piscines gonflables hors d'usage, retourner les arrosoirs et brouettes

- Faire le tour de votre extérieur dès qu'il pleut, avant et au retour d'une absence prolongée.

COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?

En complément de ces mesures, adoptez des gestes simples pour vous éviter les piqûres :

- Porter des vêtements longs, amples et clairs.
- Utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiquées. Pour plus d'informations, demander conseil au pharmacien ou au médecin.
- Utiliser des moustiquaires.

SIGNALER LA PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Si vous observez des moustiques tigres dans votre environnement, il est important de le signaler sur https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/.

Ces signalements contribuent à une meilleure surveillance et à la mise en place d'actions de lutte adaptées. En adoptant ces mesures préventives, chacun peut contribuer à limiter la prolifération du moustique tigre et ainsi protéger sa santé et celle de ses voisins.

GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Des récupérateurs d'eau de pluie offerts

Dans le cadre de sa politique environnementale et face aux enjeux croissants liés à la gestion de l'eau, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre organise une distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie pour les habitants résidant en pavillon.

Annoncée en mars dernier, cette initiative s'inscrit dans la feuille de route de la politique de l'eau adoptée en novembre 2023. L'objectif ? Réduire la consommation d'eau potable en valorisant une ressource naturelle et gratuite pour des usages non-alimentaires : arrosage du jardin, nettoyage des extérieurs ou encore alimentation des toilettes. À partir de juillet 2025, chaque foyer en maison individuelle pourra faire une demande en ligne pour bénéficier gratuitement d'un récupérateur d'eau de pluie (capacité de 300 à 350 litres). Une plateforme dédiée, en cours de création, permettra de réserver facilement son équipement. Attention : un seul récupérateur sera attribué par foyer, dans la limite des stocks disponibles. Avec ce geste, Grand-Orly Seine Bièvre encourage chacun à adopter une démarche écoresponsable, simple et concrète, au service d'une gestion durable de l'eau.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Les Paraysiens sont invités à s'exprimer sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'occasion de l'enquête publique, ouverte jusqu'au 27 juin.

Le PLUi, valant également zonage pluvial, a été arrêté par le Conseil Territorial du Grand-Orly Seine Bièvre lors de la séance du 17 décembre 2024. Il entre désormais dans une nouvelle phase : l'enquête publique, qui se tiendra du lundi 12 mai au vendredi 27 juin 2025. Cette consultation réglementaire vise à recueillir les observations des citoyens sur les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire.

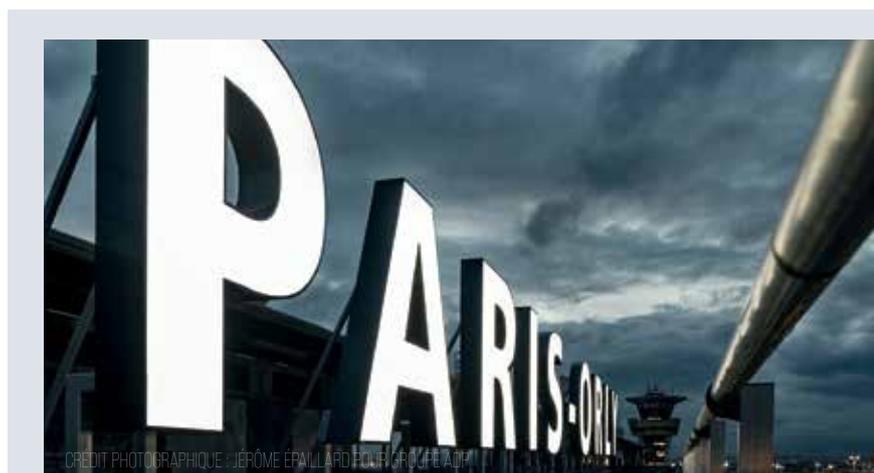
COMMENT VOUS RENSEIGNER ?

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier complet et le registre seront consultables à l'accueil de la Mairie et des Services Techniques ainsi qu'en ligne à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-grand-orly-seine-bievre>.

Après une première permanence, le 20 mai, une deuxième sera organisée le mardi 11 juin, de 14h à 17h, au Service de l'Urbanisme - 83 avenue Paul Vaillant-Couturier -, en présence d'un commissaire enquêteur auquel vous pourrez poser vos questions.

COMMENT FAIRE PART DE VOS REMARQUES ?

- Directement au commissaire enquêteur.
- Via le registre sera disponible à l'accueil de la Mairie et des Services Techniques
- Par mail à plui-grand-orly-seine-bievre@mail.registre-numerique.fr.
- Sur *via ce qr code* :



ENQUÊTE PUBLIQUE

Établissement des servitudes radioélectriques

Une enquête publique préalable à l'établissement de servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques pour le centre radioélectrique de l'aéroport d'Orly est ouverte jusqu'au 6 juin. Pour la consulter et noter vos remarques dans le registre, rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

L'actu en bref**CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS**

Vous aimez les fleurs et les beaux extérieurs ? Participez à l'édition 2025 du concours des balcons et jardins fleuris ! Ouvert à tous les habitants, ce rendez-vous met à l'honneur votre créativité et votre passion du jardinage.

Jardin ou balcon, peu importe la taille de votre coin de verdure : chaque participation compte pour embellir la ville. À la clé : un superbe massif éphémère à réaliser avec les Services Techniques.

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la Ville.

CHANGEMENT DES HORAIRES À SAINT-CHÉRON

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, inclus, le site sera ouvert tous les jours de 7h à 17h. Du 2 novembre au 30 avril, le site restera fermé.

LA BUVETTE D'ÉTÉ ROUVRE SES PORTES AU PARC

De mai à septembre, la buvette située au parc Gaston-Jankiewicz sera ouverte les week-ends, sous réserve de conditions météo favorables. Elle sera tenue à tour de rôle par les associations parysiennes. L'occasion de profiter d'un moment convivial tout en soutenant le tissu associatif de la ville.

NE JETEZ PLUS VOS LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Même dites "biodégradables", les lingettes jetées dans les toilettes causent de nombreux problèmes dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, stations d'épuration endommagées, interventions coûteuses... Pour éviter ces désagréments, déposez vos lingettes usagées dans une poubelle.

ÉCHANGER SON LOGEMENT SOCIAL

Une solution simple, solidaire et gratuite

Votre logement social ne correspond plus à vos besoins ? Trop petit, trop grand, mal situé... Grâce à la bourse d'échange « Échanger Habiter », la municipalité et les organismes HLM vous proposent une solution simple et innovante.

Votre logement HLM ne vous convient plus ? Trop petit, trop grand, mal situé ? Le service en ligne Échanger Habiter vous permet d'échanger votre logement avec un autre locataire du parc social, gratuitement.

Déposez votre annonce, précisez vos critères, et la plateforme vous pro-

pose des logements compatibles. Si un échange est possible, les bailleurs étudient les demandes et vous pouvez ensuite organiser le déménagement.

Déjà plus de 3 800 échanges réalisés en Île-de-France grâce à ce dispositif soutenu par 41 organismes HLM.

☎ d'infos : rendez-vous sur www.echangerhabiter.fr



VIE ÉCONOMIQUE

Le Concorde passe à table

Depuis un mois, Le Concorde propose un service de restauration en continu, de 12h à 21h. Une initiative née d'un constat simple : « *Il n'y a pas de restaurants, hors fast-food, dans les environs* », explique Eric Wang, qui gère ce nouveau service.

L'idée a aussi germé grâce aux clients. « *Ma mère nous préparait à manger, les clients avaient envie de goûter, alors on s'est dit : pourquoi pas ?* », raconte-t-il. Résultat : une

carte courte, centrée sur des plats vietnamiens faits maison. « *La cheffe vient du Cambodge, tout est préparé sur place* », ajoute-t-il.

À la tête de l'établissement depuis neuf ans, la famille Wang souhaite faire du Concorde un lieu convivial, où l'on vient autant pour se retrouver que pour bien manger.

☎ d'infos : le Concorde vous accueille du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 21h30, samedi de 7h à 21h30 et dimanche de 8h à 21h30 au 19 route de Fontainebleau.

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Valoriser nos déchets : un enjeu vital

Réduire notre impact sur l'environnement est devenu un impératif collectif. Cela passe par une baisse de nos déchets et une gestion plus responsable. Dans cette démarche, de nouvelles solutions sont proposées à tous les habitants.



LES ÉCO-ANIMATEURS À VOTRE RENCONTRE

Jusqu'au 15 juillet 2025, des éco-animateurs missionnés par le Grand-Orly Seine Bièvre passeront à votre domicile (du mardi au vendredi de 10h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 14h30) pour vous informer et vous remettre gratuitement un kit de pré-collecte : un bioseau, des sacs orange (2 par semaine pour un an), un mémo tri et un autocollant pour votre bac d'ordures ménagères.

Seuls les sacs orange fournis pourront être utilisés. En cas d'absence, deux nouvelles visites seront tentées. Un avis de passage vous indiquera ensuite où et comment récupérer votre kit.

LES ÉCO-ANIMATEURS :

- > identifiables grâce à un chasuble orange Grand-Orly Seine Bièvre,
- > avec une lettre d'accréditation,
- > aucune information personnelle ne sera demandée (téléphone, courriel),
- > n'entrent pas dans votre domicile.

QUELS SONT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

- Déchets de préparation de repas : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres, sachets de thé...
- Restes de repas : viandes, poissons, pain, fruits et légumes abîmés, fruits de mer...

Tous ces déchets seront à mettre dans le sac orange.



COMMENT JETER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



1 Déposer les déchets alimentaires dans le sac orange fourni.



2 Une fois rempli, fermer le sac orange avec un double nœud en veillant bien à vider l'air du sac pour éviter qu'il n'éclate dans le camion.

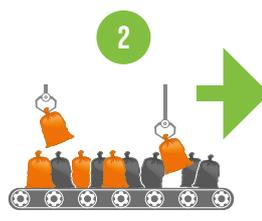


3 Jeter le sac orange dans la poubelle d'ordures ménagères.

QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?



1 Une fois collectés par le camion, les déchets arrivent au centre de traitement.

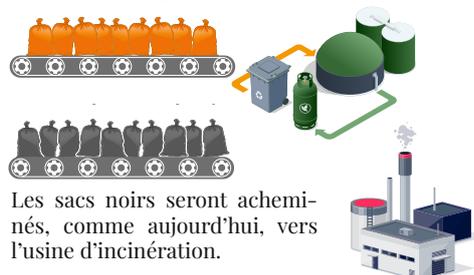


2 Les sacs orange sont identifiés et séparés des autres sacs par capteur optique.



Mes déchets alimentaires sont valorisés en énergie.

Les sacs seront vidés de leur contenu. Les déchets iront au méthaniseur où ils seront valorisés en biogaz et en digestat.



Les sacs noirs seront acheminés, comme aujourd'hui, vers l'usine d'incinération.



GR Paray

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les TFC-TC & TFC 13 ans et moins de GR PARAY à Calais du 16 au 18 mai pour le Championnat de France - Trophée Fédéral B et C : une qualification bien méritée !

Après trois semaines d'attente liées aux repêchages, nos 18 gymnastes engagées en catégories Trophée Fédéral TFC 13 ans et moins et TFC-TC ont obtenu leur sésame pour le Championnat de France. Celui-ci se déroulera à la salle Calypso, 730 rue Roger Martin du Gard, 62100 Calais. Il faut dire que cette qualification fut particulièrement difficile à décrocher, les quotas attribués aux différentes catégories en Île-de-France étant très faibles au regard du nombre de clubs et de gymnastes engagés. À cela s'ajoute une concurrence saine mais intense entre les clubs de l'Essonne et de notre belle région.

Malgré cela, GR PARAY s'invite depuis plusieurs années à la table des meilleurs clubs, en participant régulièrement au Championnat de France de gymnastique rythmique organisé par la FFGYM. Cette constance en compétition est le fruit d'un travail de fond entamé en 2019 par le bureau du club. Celui-ci s'est donné pour mission de permettre aux jeunes gymnastes investies dans la vie du club de se former en tant que juges et entraîneurs. En effet, la gymnastique rythmique évolue rapidement, au rythme des modifications régulières des règlements techniques et du code de pointage de la Fédération Internationale de Gymnastique (code FIG), révisé tous les quatre ans après les Jeux olympiques. Ces évolutions impliquent une montée en compétences constante de nos encadrants.



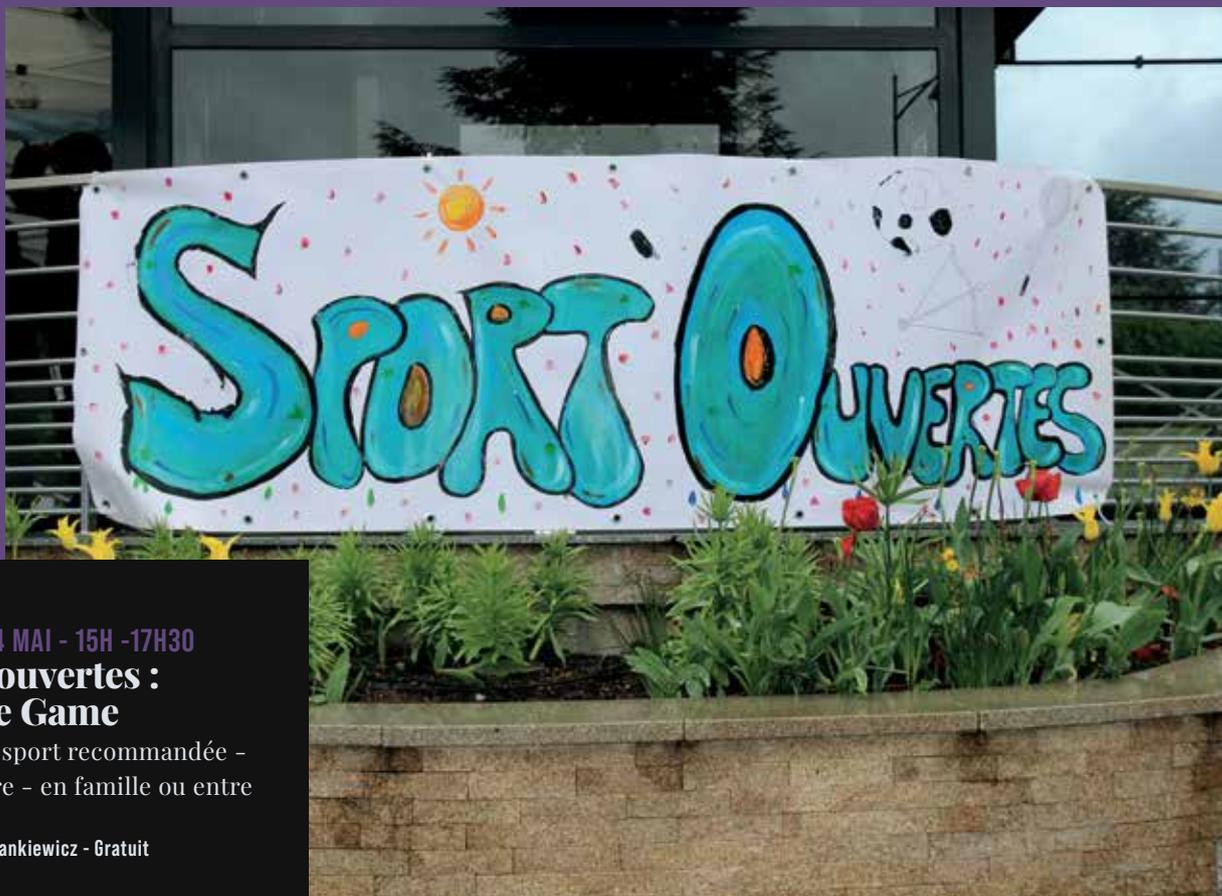
TFC-TC : Carla, Clara, Léa, Solène, Stella, Marie, Leâna, Léna, Amélie.

Si les premières concernées par ces adaptations sont bien sûr les gymnastes elles-mêmes, il est important de rappeler qu'aucune performance en compétition ni aucun épanouissement en pratique loisir ne serait possible sans l'engagement de nos éducateurs, ni sans les équipements sportifs mis à disposition du club par la municipalité de Paray-Vieille-Poste, que nous remercions pour son soutien constant.

Nous adressons toutes nos félicitations aux entraîneures Enora Apedjino et Céline Da Silva pour la qualification des TFC 13 ans et moins, ainsi qu'à Virginie Legrand, responsable technique, pour les TFC-TC. Le bureau de GR PARAY peut être fier d'avoir investi dans la formation des plus jeunes gymnastes, sous l'accompagnement bienveillant de nos entraîneures expérimentées, Hanna Tourneur (ancienne gymnaste) et Virginie.

Bravo à nos gymnastes pour cette belle performance ! Dans notre prochaine publication, nous reviendrons sur les résultats des autres compétitions : la saison est loin d'être terminée.

Koffi APEDJINOU, Président GR PARAY



SPORT

SAMEDI 24 MAI - 15H -17H30

**Sport'ouvertes :
Escape Game**

Tenue de sport recommandée -
Accès libre - en famille ou entre
amis.

Parc Gaston-Jankiewicz - Gratuit

SPORT

SAMEDI 24 MAI - 15H -17H30

**Sport'ouvertes :
Escape Game**

Tenue de sport recommandée -
Accès libre - en famille ou entre
amis.

Parc Gaston-Jankiewicz - Gratuit

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 24 MAI - 20H30

L'art de la répétition

À travers ce spectacle, vous
voyagerez dans un projet innovant
des Enseignements artistiques
où se croiseront un ensemble de
disciplines.

L'Avant-Scène - Entrée gratuite

CINÉMA

DIMANCHE 25 MAI - 14H30

La Légende d'Ochi

Aventure, Famille, Fantastique
À L'Avant-Scène

Plain tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

DIMANCHE 25 MAI - 16H30

Les règles de l'art

Comédie, Policier

À L'Avant-Scène

Plain tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 28 MAI - 11H

Le joli bateau qui chante

Petite Coccinelle s'ennuie au bord
de l'eau. Tout à coup... BOUM ! Une
noix tombe, CRAC ! La coquille se
casse, roule... tombe dans l'eau et...
SPLASH ! Commence le voyage à la
découverte de nouveaux rivages.

Spectacle Par la compagnie Pataconte

De 1 à 4 ans - Sur inscription 01 69 57 82 30

Antoine-de-Exupéry - 41, avenue Aristide-Briand

ÉVÈNEMENT

VENDREDI 30 MAI

Fête des voisins

Inscription obligatoire. Rendez-vous en mairie ou
sur le site de la Ville pour retrouver le formulaire
d'inscription pour qu'un arrêté de circulation soit
émis.

CINÉMA

DIMANCHE 1^{ER} JUIN - 14H30

Bonjour l'été

Animation, Famille

À L'Avant-Scène

Plain tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

DIMANCHE 1^{ER} JUIN - 15H45

Les Musiciens

Comédie dramatique

À L'Avant-Scène

Plain tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

MÉDIATHÈQUE

MARDI 3 JUIN - 14H30 À 17H30

Livres en balade

Livres, revues et bibliothécaires
se déplacent jusqu'à vous pour
profiter du cadre verdoyant de la
Coulée Verte. Profitez de lectures
pour les plus jeunes ou d'une
pause à l'ombre, livre à la main.
Au parc Gaston-Jankiewicz - Entrée libre

**ÉVÉNEMENT****DIMANCHE 29 JUIN - DÉPART 8H30****Rando Vélo Paray-St-Cheron**

Parcourez 40 km de promenade à travers des chemins de campagne, le long des berges de l'Orge et de l'Yvette avant d'atteindre un repas festif au Prieuré de Saint-Chéron.

TARIFS PARAYSIENS : RANDONNEURS :

12 EUROS / -18 ANS 9,5 EUROS

ACCOMPAGNATEURS : 21 EUROS / -18 ANS 14 EUROS**CINÉMA****MARDI 3 JUIN - 20H30****Tu ne mentiras point**

Drame

À L'Avant-Scène

Plain tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**SAMEDI 14 JUIN - 16H ET 20H****Gala de danse**

Par les élèves de danse classique, modern jazz.

L'Avant-Scène - Entrée gratuite

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**DIMANCHE 15 JUIN - 15H ET 18H****Spectacle des arts du cirque**

Par les élèves des Arts du Cirque.

Gymnase Souillat - Entrée gratuite

ÉVÉNEMENT**SAMEDI 21 JUIN - 12H À 0H30****Les Festi'vertes**

Retrouvez toute la journée des animations et de la musique avec la mascotte Jumpy des Festi'Vertes. parc Gaston-Jankiewicz

CONSEIL MUNICIPAL**LUNDI 23 JUIN - 20H**

Salle du conseil de l'Hôtel de Ville ou en direct sur notre page Facebook.

MÉDIATHÈQUE**MERCREDI 25 JUIN - 10H****Silhouette**

Avec le début de l'été, on sort prendre l'air, matériels créatifs sous le bras pour réaliser vos prochains chefs d'œuvres sous les doux rayons du soleil.

Atelier créatif de 4 à 12 ans - Sur inscription 01 69 57 82 30

Antoine-de-Exupéry - 41, avenue Aristide-Briand

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**MARDI 24 JUIN - 19H****MERCREDI 25 JUIN - 19H****JEUDI 26 JUIN - 19H****Représentation de théâtre**

Nos comédiens en herbe ont voyagé dans l'univers passionnant

du théâtre.

Et vous, n'aimeriez-vous pas tenter l'expérience avec nos comédiens ?

À ne pas manquer.

L'Avant-Scène - Entrée gratuite

SORTIE**SAMEDI 23 AOÛT****Journée à la mer**

Envie de bronzer, de flâner les pieds dans l'eau ou de savourer une glace face à la mer ?

Embarquez pour la journée à la mer organisée par la Ville.

Tarif plein : 13 € / Tarif réduit : 5 € (selon quotient familial, sur présentation de l'avis d'imposition).

N'oubliez pas votre pique-nique, les repas ne sont pas fournis.

Inscriptions à partir du lundi 26 mai auprès du service Population.



Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 23 juin à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Même si on peut lire ou entendre, de-ci ou de-là, que Paray change, que Paray n'est plus ce qu'il était, il n'en demeure pas moins que Paray reste ancré dans ses traditions.

Paray ne change pas. Le monde change et Paray évolue avec, à son rythme, en étant acteur, pour ne pas laisser passer le train de la modernité tout en ayant raison gardée sur les décisions à prendre.

Néanmoins, nous aimons faire perdurer nos traditions comme les Festi'verts, qui vont fêter leurs 10 ans, les goûters de Noël, la Rando vélo, les vœux du maire, la fête des associations, la Chasse aux œufs... La force de ces instants, porteurs de joie et de cohésion, est qu'ils ne sont pas dédiés à une tranche d'âge ou un niveau social, mais qu'ils sont intergénérationnels, ouverts à tous et gratuits. Avec ce mandat, de nouveaux moments à partager ont vu le jour : le marché de Noël, la fête d'Halloween. Tandis que d'autres ont été revisités comme le vide-greniers en centre-ville ou la programmation culturelle étoffée.

Tout ceci ne pourrait se faire sans votre adhésion et vous êtes toujours plus nombreux à chacun de ces événements. Mais également sans l'investissement des services municipaux impliqués et motivés par le sens du service public. Et aussi grâce à des élus déterminés et innovants. Des élus qui, parce qu'ils viennent de différents horizons, répondent, par leurs compétences, à tout ce qu'une équipe a besoin : des finances aux techniques, du sport à l'enfance et aux seniors, sans évidemment oublier le volet juridique qui est aussi couvert de main de maître sans leçon à recevoir.

La pluralité de notre équipe permet à la ville de maintenir sa stabilité, cette joie d'y vivre, tout en avançant pour Paray, tout simplement.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Les jours passent et les sujets qui préoccupent les Paraysiens restent sans réponse.

Un des sujets principaux de préoccupation reste le projet de lieu culturel à la sortie de notre ville.

La majorité rencontre le maire d'Athis-Mons et l'association musulmane mais nous ne sommes ni conviés ni avons eu de compte rendu. Les Paraysiens s'interrogent, demandent à être informés mais rien...

Rien non plus sur les incivilités pour ne pas dire les vols qui ne font qu'augmenter sur notre ville. D'ailleurs, comme indiqué dans un article du Parisien, nous sommes tristement à la 12e place des villes en Essonne où les vols de véhicule explosent.

Quels sont les moyens mis en place, les caméras vont-elles enfin réellement servir et rassurer la population ?

Rien sur la circulation de plus en plus dense et les bouchons aux sorties de Paray qui empoisonnent la vie de chacun. Quelles

mesures sont engagées ? Une modification des feux comme évoquée lors du dernier Conseil Municipal ? Le contrôle des camions qui traversent notre ville malgré l'interdiction pour une certaine catégorie ?

Et dans une moindre mesure, quand nos routes vont-elles retrouver leur état d'avant ? Même après réfection, l'état reste catastrophique comme par exemple l'avenue Paul Vaillant Couturier où les travaux ont été fait 2 fois mais toujours aussi mal faits.

Paray est une ville qui a les moyens d'améliorer la vie de ses habitants, encore faut-il le vouloir et faire les bons choix.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon - Philippe Baby - Pascal Picard



COMPTE RENDU

Conseil municipal du 7 avril 2025

Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire

Secrétaire de séance : Alexandre Miranda

Présents ou représentés : 29 élus

DÉCIDE à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion de la fête des associations.

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion de la Ville à l'Association Finances-GESTion-Evaluation des collectivités territoriales (AFIGESE).

DÉCIDE à l'unanimité de modifier la tarification de la manifestation de la brocante pour l'année 2025.

ADOPTE par 24 voix pour et 4 abstentions, la reprise anticipée des résultats prévisionnels 2025.

ACCORDE à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations et coopératives scolaires au titre de l'exercice 2025.

FIXE par 24 voix pour et 4 abstentions le taux des taxes directes locales pour 2025.

VOTE par 24 voix pour et 4 abstentions le Budget Primitif pour l'exercice 2025.

DÉCIDE à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation Prévoyance du Centre Intercommunal de Gestion de la Grande Couronne.

ACCEPTE à l'unanimité la mise à jour du régime indemnitaire des agents de la Ville.

ACCEPTE à l'unanimité la mise à jour du régime indemnitaire de la filière police municipale.

DÉCIDE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes pour le marché de nettoyage des locaux et des vitres.

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



Mme Claire Lejeune
Députée "La France insoumise - Nouveau
Front Populaire"
Essonne (7^e circonscription)
claire.lejeune@assemblee-nationale.fr

CLAIRE LEJEUNE
VOTRE DÉPUTÉE
Permanence parlementaire

Et tous les jours:
au 22, rue Pasteur
à Juvisy-sur-Orge

**HÔTEL DE VILLE
PARAY-VIEILLE-POSTE**
2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h30
Prise de rendez-vous:
contact.clairelejeune@gmail.com

FRONT POPULAIRE
FRANCE INSOUMISE

MAIRIE À VOS CÔTÉS

Questions à la Mairie

Comment dois-je faire pour me débarrasser de mes encombrants ?

Si vous vivez en pavillon, vous pouvez prendre rendez-vous via l'appli ou par téléphone au 01 78 18 22 24.

Si vous vivez en collectif, la collecte d'encombrants se fait sur rendez-vous sur l'appli.

Les encombrants acceptés : matelas, sommier, canapé, petits meubles, gros meubles, mobilier et jeux de jardin, planche(s), chute de parquet, palette, cagette objet métallique, revêtement de sol, gros cartons.

Ce qui ne va PAS aux encombrants :

- Les électroménagers doivent être prioritairement confiés à des structures de réemploi : Je donne mon électroménager vient les récupérer sur rendez-vous, Ecosystem organise régulièrement des collectes dans les villes... En dernier recours, ils peuvent être déposés en déchèterie.
- Les déchets végétaux doivent être apportés en déchèterie s'il n'existe pas de collecte spécifique dans votre commune ou si leur volume est trop important.
- Les textiles doivent être déposés en recycleries, en structures solidaires ou en bornes textiles afin d'être réutilisés ou recyclés.
- Les pneus, batteries, pièces automobiles, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, bouteilles de gaz, miroirs et objets contenant du verre, doivent être apportés en déchèterie.



Flashez ce code pour
prendre rendez-
vous.

Les déchèteries :

Athis-Mons (SIREDOM) : 37 quai de l'industrie Athis-Mons.

Morangis : Voie du Cheminet Morangis.

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur **monpharmacien-idf.fr** ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

État civil

BIENVENUE À...

Gabriel Guyon le 23/02/2025
 Yanis Ben Salem le 10/03/25
 Ayline Mohamed le 23/03/25
 Mansa Fadiga le 26/03/25
 Husna Ahmadzai le 28/03/2025
 Anas Naït-Kaci le 31/03/25
 Alès Bachir le 01/04/25
 Gianni Carinci le 04/04/25
 Fallone Montuelle-Augier le 11/04/2025
 Louison Née le 20/04/2025
 Mohamed Dore le 03/05/2025

FÉLICITATIONS À...

Léa Fernandez et Tristan Bellier (Pacsés le 14/03/25)
 Julie Di Dio et Benjamin Patoux (Pacsés le 28/03/25)
 Julien Cleret et Elsa De Oliveira (Mariés le 05/04/25)
 Luca Morelli et Cathy Domingues (Mariés le 05/04/25)
 Guillaume Ferlin et Lauréna Koehl (Pacsés le 16/04/25)

Alex Monroe et Lyvia Guillaume (Pacsés le 30/04/25)

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :
 Jeannine Roquin veuve Enguerrand le 26/01/25
 Valery Renaud épouse Saal le 31/01/25
 Yvette Charret épouse Bruneau le 06/02/2025
 Alex Sifflet le 10/02/25
 Alain Bertaut le 15/02/2025
 Isaura Pereira de Carvalho épouse Pereira Peixoto le 23/02/25
 Bruno Lebouc le 07/03/25
 Filippa Mazzola veuve Paganini le 10/03/25
 Gilles Blin le 29/03/25
 Eugénia Dell'Aventino épouse Cianci le 13/04/2025
 Marie De Sousa épouse Goncalves le 14/04/2025

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel
 [accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :
 01 60 48 80 10
 Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :
 01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :
 01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :
 01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :
 01 40 05 48 48
 01 40 37 04 04

SOS Médecins :
 08 26 88 91 91

Médecin de garde :
 01 69 84 23 70
 (commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :
 01 69 84 23 70
 (commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :
 9, rue Camille Flammarion
 01 69 54 27 00

Urgences dentaires :
 Dimanches et jours fériés
 01 69 21 20 44

Les Festi'vertes

FÊTENT LEURS 10 ANS

Samedi 21 juin
12h > 0h30

Parc Gaston-Jankiewicz

Je suis Jumpy,
la mascotte
des Festi'vertes !

12h :
Ouverture du parc
Pique-nique

13h - 19h :
Animations gratuites
pour tous

18h30 :
Fête de la musique



+ d'infos :

